



**VILLE DE
SOREL-TRACY**

1^{er} octobre 2009

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter un bref rapport sur la situation financière de la Ville de Sorel-Tracy et de vous livrer un aperçu des orientations que le conseil municipal entend prendre pour l'année 2010.

ÉTATS FINANCIERS 2008

Je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Ville de Sorel-Tracy pour la période budgétaire terminée le 31 décembre 2008.

Les prévisions budgétaires non consolidées pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2008, s'élevaient à **43 530 000 \$**

L'excédent net dégagé des opérations non consolidées atteint **65 595 \$** à la fin de l'exercice.

Le surplus accumulé non consolidé au 31 décembre 2008 s'élève à **5 803 175 \$**.

L'endettement total net non consolidé à la fin de l'année 2008 se chiffre à **58 160 734 \$**.

La dette à long terme consolidée de **Sorel-Tracy** révèle des obligations d'emprunt de **54 343 373 \$**.

Le taux global de taxation pour la **Ville de Sorel-Tracy** représente **1,7347 \$** par cent dollars d'évaluation.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification des livres de la Ville de Sorel-Tracy a été effectuée par la firme Samson Bélair / Deloitte & Touche SENCRL, comptables agréés. Ils ont procédé à

la vérification de l'état consolidé de la situation financière de la municipalité de Sorel-Tracy au 31 décembre 2008, des états consolidés des activités financières de fonctionnement et d'investissement, de l'évolution de la situation financière, des activités financières de fonctionnement à des fins budgétaires, des activités financières d'investissement à des fins budgétaires, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés et des montants à pourvoir dans le futur de l'exercice terminé à cette date.

De l'avis des vérificateurs, les états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008 reflètent fidèlement la situation financière, les résultats des activités de la Ville de Sorel-Tracy et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En 2009, le salaire du maire se chiffre à 65 118,36 \$ et son allocation de dépenses à 12 205,80 \$ tandis que celui des conseillers s'élève à 15 777,36 \$ et leur allocation de dépenses à 7 888,68 \$ par année.

La rémunération pour la Régie de l'eau Tracy – St-Joseph – St-Roch est de 672.36 \$ plus une allocation non imposable de 336,20 \$.

La rémunération pour la Municipalité régionale de comté (MRC) est de 4 084 \$ par année plus une allocation non imposable de 2 042 \$.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément à la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou des dépenses de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur, pour la période débutant le 1^{er} octobre 2008, est annexée pour consultation.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'EXERCICE EN COURS

Si la tendance se maintient, les résultats financiers pour le présent exercice financier de la Ville de Sorel-Tracy devraient démontrer un surplus, comme nous l'avons déclaré au cours des huit derniers exercices financiers, le tout découlant en grande partie de l'activité économique dans le secteur de la construction, confirmant ainsi le bien-fondé de notre stratégie de développement.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS EN 2009

Dans la poursuite de notre volonté de mettre à niveau nos infrastructures, c'est plus de 9 M \$ qui ont été investis dans les immobilisations en 2009. Ces investissements ont permis à la Ville de recevoir plus de 2,8 M \$ en subvention dans le cadre du programme fédéral provincial pour les infrastructures.

D'importants travaux de voirie ont été réalisés sur plusieurs rues telles que les rues des Grands-Bois, chemin Saint-Roch, du Fort, du Collège, Victoria et de la Sapinière.

Nous avons maintenu nos investissements afin de moderniser la centrale de traitement d'eau du chemin des Patriotes et d'éviter que des pannes majeures ne surviennent.

Divers travaux d'aqueduc et de voirie ont été complétés sur l'ensemble du territoire. Ces travaux contribuent à maintenir en bonne santé les infrastructures des secteurs concernés. Mentionnons, entre autres, un investissement important sur le chemin Saint-Roch et sur la rue Élisabeth

La deuxième phase des travaux de réaménagement du parc Dorimène-Desjardins (anciennement le parc Soleil), comprenant l'agrandissement du chalet, se poursuit.

Nous avons investi dans certains de nos bâtiments qui en avaient grandement besoin, dont entre autres, le garage municipal et l'hôtel de ville.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LE BUDGET DE L'AN 2010

L'année 2010 devrait être marquée par un juste équilibre entre les investissements dans les infrastructures et dans les projets structurants axés sur la qualité de vie.

En 2010, nous allons poursuivre les investissements dans nos infrastructures (voirie, égout, aqueduc) afin de bénéficier du programme fédéral-provincial qui a été reconduit jusqu'en 2014. Cet investissement des paliers supérieurs de gouvernement ne peut être possible sans que la Ville contribue à sa juste part pour le financement des travaux.

Forts des bons résultats de 2009, nous poursuivons le programme de congé de taxes pour les nouvelles constructions dans certains secteurs. La vigueur du secteur immobilier a permis un enrichissement collectif important de plus de 735 M \$ au cours des huit dernières années. On peut penser que 2010 devrait être encore une bonne année. La croissance de notre richesse foncière nous permet de diminuer notre taux d'endettement total net à long terme qui, pour ces huit dernières années, est passé de 3,40 % à 2,82 %.

En ce qui a trait de notre Agenda 21, une importante étude nous a permis de procéder à la caractérisation des milieux humides sur l'ensemble du territoire de la ville. Cette étude nous a révélé que le couvert forestier occupe au moins 30 % du territoire, soit la norme reconnue afin d'assurer un renouvellement de la biodiversité. Ce résultat est positif compte tenu qu'il est largement supérieur à la moyenne montréalaise (19 %), et ce, malgré notre caractère urbain.

Nous poursuivons la mise en place du programme « Coupez les moteurs » pour contrer la marche au ralenti des véhicules automobiles. La campagne d'éradication de l'herbe à poux a donné de bons résultats en 2009 et nous continuerons dans le même sens en 2010. La campagne d'efficacité énergétique menée conjointement

avec Hydro-Québec nous a permis d'acheter un véhicule électrique pour l'entretien des parcs, et nous consacrerons la balance des sommes pour la réalisation de fresques urbaines en 2010. Rien n'est réglé dans le dossier de la valorisation de nos déchets; il faut s'attendre à devoir prendre des engagements financiers importants si nous voulons demeurer à l'avant-garde des villes vertes au Québec.

Toujours dans le cadre de notre Agenda 21, nous avons débuté un programme de caractérisation de l'efficacité énergétique de nos bâtiments grâce au soutien du Fonds vert de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Cette étude nous permettra de cibler nos interventions pour l'amélioration de notre patrimoine bâti.

En 2010, nous devrions également voir se réaliser l'implantation du Technocentre en écologie industrielle et du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI) dans le bâtiment du 3025, boul. de Tracy. Cette nouvelle vocation de l'ancienne mairie nécessite une mise à niveau du bâtiment afin d'y accueillir également la caserne de quartier du Service de sécurité incendie.

Dans le secteur de la culture, nous souhaitons obtenir le financement pour la rénovation de la salle Georges-Codling et nous poursuivrons les études de faisabilité pour la reconversion de l'église Notre-Dame en bibliothèque publique.

Des projets structurants annoncés en 2009 deviendront réalité en 2010 et nous consacrerons les investissements nécessaires à leur réalisation. Parmi ces projets, mentionnons la nouvelle caserne d'incendie, le nouveau terminus et le garage du Conseil intermunicipal de transport (CIT) Sorel-Varenes.

Nous poursuivons également les démarches pour l'aménagement des quais Richelieu et l'acquisition du quai no 2 afin de redonner aux citoyens l'accès aux berges.



Marcel Robert, maire